

PROJET S



Quelles évolutions pour les pratiques sportives ?

Cahier n°3 PROJET S - Juin 2021

8 constats sur la pratique sportive des Français



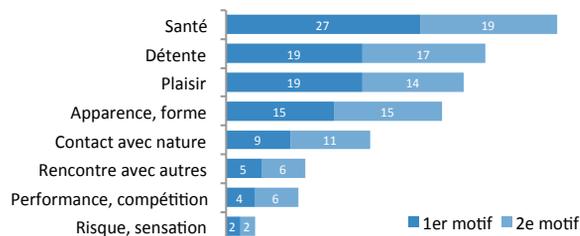
C'est une affirmation qui semble faire consensus. La pratique sportive serait engagée dans une « révolution » qui va la faire passer d'un système associatif traditionnel, dont le déclin serait inéluctable, à un modèle fondé sur l'autonomie des pratiquants et le développement d'une offre commerciale répondant mieux à leurs attentes. Les données disponibles appuient-elles cependant cette démonstration ? Quels changements la pratique sportive a-t-elle réellement connu ces dernières années ?

8 constats sur la pratique sportive des Français

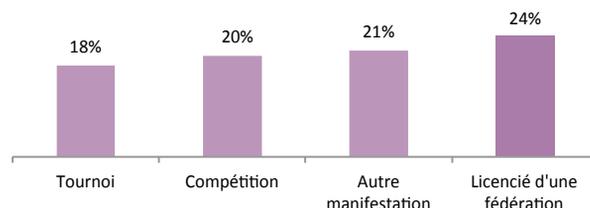
CONSTAT 1. La pratique sportive a connu un développement sans précédent en France ces 40 dernières années.

Cette évolution est principalement le résultat d'un double processus de massification (augmentation du nombre de pratiquants) et de démocratisation (élargissement à de nouvelles catégories : femmes, seniors...). Les estimations varient selon les études mais entre 45% et 55% des adultes français auraient aujourd'hui une pratique sportive régulière.

Cette transformation se caractériserait aussi par de nouvelles manières de pratiquer. Une logique de santé, de bien-être et de loisir aurait pris le dessus sur l'esprit de compétition et de performance. Les Français rechercheraient aussi une pratique sportive plus « autonome » (hors des clubs sportifs) et mieux adaptée à leurs modes de vie (horaires, adhésion flexible, services individualisés...).



Premier et deuxième principaux motifs de pratique sportive chez les Français de plus de 15 ans, en % (source : Baromètre national des pratiques sportives 2018, INJEP).



Proportion de pratiquants sportifs (+ de 15 ans) participant à des manifestations ou adhérant à une fédération (source : *Ibid.*).

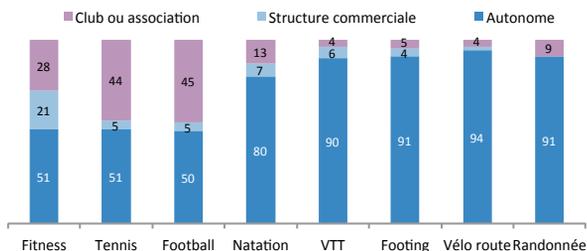
CONSTAT 2. Les changements dans la demande de pratique ont logiquement altéré l'offre sportive et fait apparaître de nouveaux sports et acteurs.

Ils ont favorisé le développement d'une pratique non encadrée, avec une mise en avant du sport à domicile ou en plein air, et tout particulièrement des pratiques « émergentes » capables de s'auto-organiser. On comptabilise ainsi 1 million de pratiquants dans le fitness outdoor et 1,8 million dans les sports de glisse urbaine (skate, roller...). Le numérique y joue un rôle croissant pour mettre en relation les sportifs, accompagner leur pratique ou la rendre plus attractive (ex. gamification).

Le secteur marchand a aussi pris une nouvelle place avec des offres collectives (foot à 5, basket 3x3, escalade, salles de sport...) ou individuelles (coachs de fitness...) souhaitant innover aussi bien dans leurs produits que les modalités de pratiques.



Nombre d'établissements commerciaux dans des activités sportives en France (source : Chiffres clés du sport 2020, INJEP).



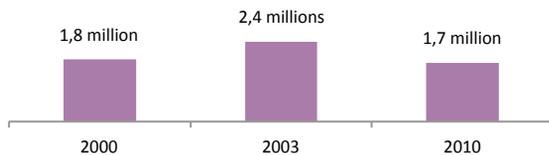
Formes de pratique de différentes disciplines sportives, en % (source : *Ibid.*).

8 constats sur la pratique sportive des Français

CONSTAT 3. Si elle a fortement augmenté et en partie évolué, la pratique sportive se caractérise cependant surtout par sa stabilité globale.

Les sports les plus massivement pratiqués en 2021 sont en effet les mêmes qu'en 1985 : marche/ randonnée, natation, vélo, footing, fitness... Cela conduit à nuancer le discours sur l'apparition récente d'un sport autonome. Il y 40 ans, ces sports se pratiquaient déjà très largement en dehors des clubs. Il n'y a jamais eu de fédérations d'athlétisme, natation ou cyclisme avec des millions de licenciés !

Compte tenu de ces pratiques, on peut aussi se demander si l'aspiration au sport-santé est vraiment une nouveauté. Elle est peut-être surtout désormais identifiée par des enquêtes qui n'existaient pas auparavant. L'ouverture à de nouvelles catégories n'est pas non plus très neuve : le taux de pratique des seniors était par exemple déjà de 53% en 1985.



Estimation du nombre de pratiquants de glisse urbaine dans les années 2000 (source : La pratique des activités physiques et sportives en France, Enquête 2010).

Année	2000	2003	2010
Part des moins de 29 ans	72%	61%	50%

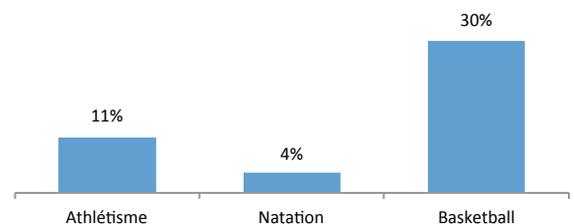
Part des moins de 29 ans dans les pratiquants de glisse urbaine (source : *ibid.*).

Années	Années 1970	Années 1980	Années 1990
Durée moyenne de pratique	10 ans	5 ans	2 ans

Durée moyenne de pratique d'une discipline sportive (source : M. Attali, « L'explosion des pratiques sportives », *cf. supra*).

68%

des Français dans les années 1980 déclaraient déjà pouvoir se passer d'une inscription en club pour pratiquer une activité sportive, soit un taux assez similaire à aujourd'hui (source : Michaël Attali, « L'explosion des pratiques sportives », in *Histoire du sport en France*, 2007).



Taux d'affiliation des pratiquants selon leurs disciplines à une fédération sportive à la fin des années 1970 (source : Michaël Attali, « L'explosion des pratiques sportives », in *Histoire du sport en France*, 2007).

CONSTAT 4. Le renouvellement de la pratique sportive ces 10 dernières années doit aussi être considéré dans une vision longue.

Le développement de nouvelles disciplines est loin d'être un phénomène récent. Les sports « émergents » ne le sont pas toujours autant qu'on le dit. Une commune française sur huit organisait déjà ainsi une course de running dans les années 1990. Certaines sorties de roller à Paris rassemblaient 30 000 personnes à la même époque. Le street basket (désormais appelé basket 3x3) avait lui 2 millions de pratiquants en 2000.

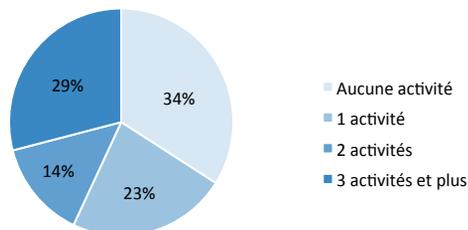
Sans surprise, certains de ces sports dits « jeunes » connaissent désormais un vieillissement de leurs pratiquants. On notera aussi que le passage d'un sport à l'autre (l'effet « zapping ») n'est pas non plus inédit, comme le montre la baisse de la durée de la pratique sportive constatée depuis... les années 70 !

8 constats sur la pratique sportive des Français

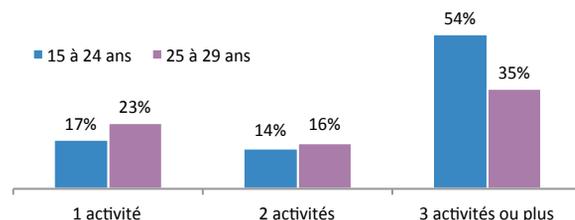
CONSTAT 5. La pratique sportive actuelle se distingue davantage par sa diversification que par l'émergence d'un nouveau modèle homogène.

Beaucoup de Français pratiquent plusieurs activités sportives, combinant des activités autonomes, associatives et/ou commerciales qui se complètent davantage qu'elles ne s'excluent. En 2001 déjà, 64% des 15-24 ans pratiquant les sports de glisse, en très grande partie « autonomes », étaient aussi membres d'un club sportif dans le cadre d'une autre activité.

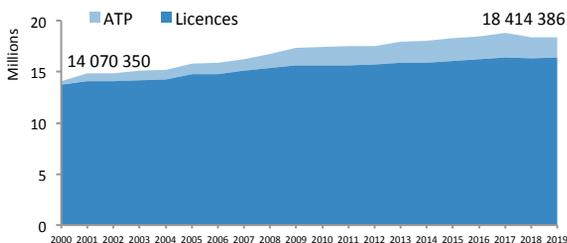
L'évolution serait donc plus une affaire de mixité que de passage d'un modèle associatif compétitif (a-t-il jamais été vraiment dominant ?) à un modèle centré sur la santé ou le loisir. D'autant qu'anciennes et nouvelles pratiques ne sont pas tant en rupture qu'il n'y paraît : l'esprit de compétition, par exemple, se retrouve en partie dans les applications de mesure de la performance ou la gamification.



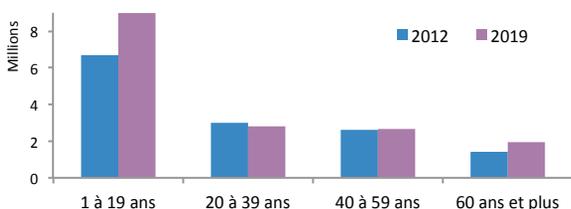
Répartition des Français en fonction du nombre d'activités sportives durant une année (Baromètre national des pratiques sportives 2018, INJEP).



Répartition des jeunes selon le nombre d'activités sportives dans l'année (source : Chiffres clés du sport 2020, INJEP).



Evolution du nombre de licences et autres titres de participation (ATP) délivrés chaque année par les fédérations sportives (source : Ministère des sports).



Evolution du nombre de licences par catégories d'âge entre 2012 et 2019 (source : Ministère des sports).

CONSTAT 6. Compte tenu des discours sur la montée en puissance du sport autonome et commercial, l'offre associative s'est-elle effondrée ?

Au contraire ! Depuis 20 ans, les licences et autres adhésions aux fédérations ont augmenté de 4,3 millions, soit une croissance de 30%, nettement supérieure à celle de la population française (11%).

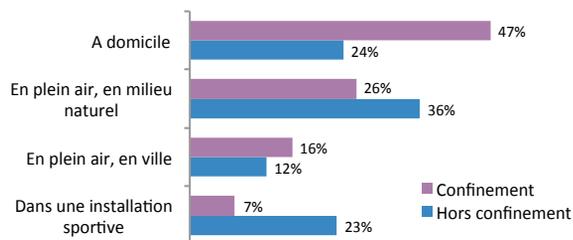
Cette croissance continue s'explique par le fait que les licences concernent en grande partie des mineurs moins impactés par les changements décrits. Mais on remarquera aussi que le nombre de licences a continué de croître pour les adultes (+4,5% en 2012-2019, même si une baisse existe pour les 20-39 ans). Cela démontre une attractivité persistante du sport fédéral, qui a adapté une partie de son offre pour répondre aux aspirations des pratiquants (création de licences loisir ou santé, intégration et développement de nouvelles disciplines...).

8 constats sur la pratique sportive des Français

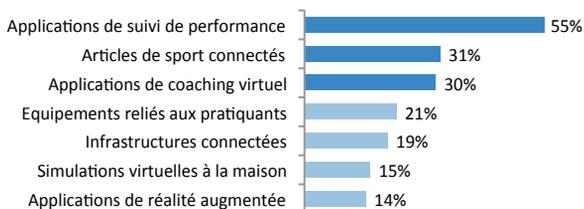
CONSTAT 7. Les Français se montrent globalement satisfaits de l'offre sportive actuelle, dans laquelle les collectivités territoriales jouent un rôle central.

La qualité de l'offre n'est pas considérée comme un frein à la pratique sportive. En 2018, 85% des Français se déclaraient d'ailleurs satisfaits de l'offre existante (publique et privée), ce qui les place au 4^e rang européen. Ce taux de satisfaction est d'ailleurs stable depuis 10 ans (86% en 2010).

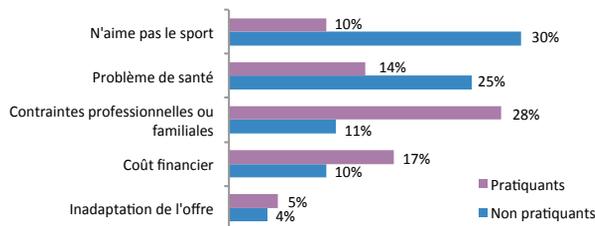
Les collectivités territoriales sont en première ligne pour faire correspondre cette offre avec la demande. Ce sont elles qui identifient les nouvelles pratiques et ajustent les moyens à mobiliser, notamment en matière d'accès aux infrastructures (conflits d'usage, questions de sécurité et de responsabilité pour les pratiques libres...). Leurs équipements restent toujours plébiscités par les pratiquants (y compris les sites de nature, qu'elles entretiennent).



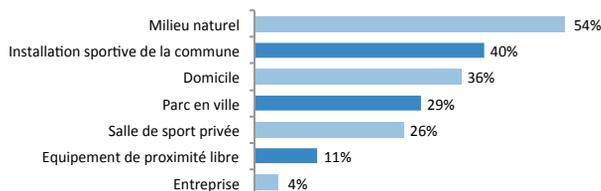
Pratique sportive des Français en 2020 pendant le confinement et hors confinement (source : Ministère des Sports, CREDOC, 2020).



Attentes des Français en matière de développement technologique pour leur pratique sportive future (source : Union Sport & Cycle et BVA, 2016)



Principale raison qui empêche la pratique d'une activité physique ou qui empêche d'en pratiquer davantage (source : Baromètre national des pratiques sportives 2018, INJEP).



Dans quels lieux les Français envisagent-ils leur pratique sportive dans l'avenir (source : étude Sport dans la Ville 2020, Union Sport & Cycle et Ipsos).

CONSTAT 8. La crise sanitaire pourrait-elle avoir un effet durable sur les évolutions constatées dans la pratique sportive des Français ?

Difficile à dire ! Les confinements ont favorisé des lieux de pratique (ex. domicile) mais il reste à voir si ces tendances perdureront. L'emploi du numérique s'est accru même s'il se limite encore beaucoup à des applications de suivi de la performance ou de coaching. Des technologies comme la réalité augmentée / virtuelle pourraient bientôt prendre de l'importance et profiter au sport « autonome ».

Des incertitudes existent aussi concernant l'offre. Le sport fédéral a perdu 26% de ses licenciés pendant la crise et une partie de ses bénévoles. Les sites commerciaux ont connu des difficultés importantes ou ont été rachetés. Pourront-ils retrouver leurs pratiquants et rétablir leur capacité d'accueil et d'encadrement dans les prochains mois ?

3 éclairages sur l'évolution des pratiques sportives



L'évolution des pratiques sportives est souvent présentée sur un mode exclusif, voire conflictuel, les pratiques de demain devant remplacer les pratiques d'hier. Un certain nombre d'exemples dans le sport ou d'autres champs d'activité montrent cependant qu'acteurs traditionnels et émergents peuvent coexister et même coopérer, partager le même public ou s'intégrer dans des politiques publiques traditionnelles.

Une cohabitation entre pratique fédérale et pratique commerciale : l'exemple de l'escalade en salle

L'escalade indoor fait partie des disciplines dont le développement a été largement tiré par une offre commerciale innovante mais également une offre fédérale plus classique, qui s'est modernisée graduellement et adaptée à ce nouveau contexte.

Une double expansion

L'escalade indoor est souvent présentée comme un sport émergent. Elle est pourtant bien implantée en France depuis longtemps (le Grand Prix de Bercy en 1988 a attiré 9 000 spectateurs). Sa croissance s'est cependant accélérée depuis 20 ans avec 1 million de pratiquants aujourd'hui. Cette croissance a d'abord été portée par les salles commerciales mais le secteur associatif a aussi tenu son rôle. La FF Montagne et Escalade a doublé ses licenciés en 15 ans et dépassé les 100 000 adhérents. L'escalade est aussi devenue le 3^e sport individuel pratiqué à l'UNSS, avec 91 000 pratiquants collégiens et lycéens.

Le dynamisme des salles commerciales...

Une centaine de salles d'escalade de blocs sont aujourd'hui recensées en France, le plus souvent dans des grandes agglomérations, et exploitées par des réseaux (Arkose, Block'Out, Vertical'Art...). Ces équipements se conçoivent comme des lieux de vie et de loisirs, avec des espaces de restauration, de détente ou d'événementiel. Ils sont aussi de plus en plus grands pour répondre à la demande : le complexe de Climb Up récemment ouvert à Paris possède 2 500 m² de surface grimvable.

... Et les initiatives de la FFME

La FFME n'est pas restée inactive devant ce développement de l'offre commerciale. Elle travaille avec les collectivités territoriales pour l'ouverture de nouveaux équipements (le département de l'Aube ouvrira en 2023 un mur de 2 000 m²) et a cofinancé 300 d'entre eux. Elle se positionne aussi pour exploiter des infrastructures (comme elle le fait avec la salle Karma de Fontainebleau) tout en travaillant en partenariat avec des opérateurs privés comme Block'Out (création d'un circuit de compétition commun, promotion de la licence fédérale dans le réseau Block'Out).

L'enjeu de la coopération fédération / privé

La FFME s'inscrit dans une stratégie de coopération proche de celle des fédérations de football (foot à 5) et de basketball (rachat des Hoops Factory). L'offre fédérale et les réseaux commerciaux sont considérés comme parfois concurrents (grands bassins de population) mais aussi complémentaires. Ils peuvent répondre aux attentes de publics différents et sont donc positionnés sur des tarifs et services adaptés à leurs cibles. Ensemble, ils créent un maillage plus dense du territoire et attirent plus de pratiquants.



L'évolution des pratiques dans le domaine de la culture : un aperçu du futur dans le sport ?

Le monde de la culture, contrairement à celui du sport, dispose de séries longues de données quant aux pratiques du grand public. Une enquête nationale est menée à intervalles réguliers depuis 1973, la dernière ayant été effectuée en 2018.

Des pratiques culturelles qui évoluent

Depuis 50 ans, le paysage culturel a été structuré par la génération des « baby-boomers », la première à avoir le temps et les moyens d'une consommation intense. Avec elle, la culture a pris une place croissante dans le quotidien des Français (musique, cinéma, spectacles, musées...). Les dix dernières années ont vu l'émergence des pratiques numériques (films, musique, jeux vidéo...) et l'érosion de certaines pratiques avec le vieillissement de la population (ex. musique classique), mais la fréquentation des lieux culturels reste encore importante.

Vers un public « tout numérique »...

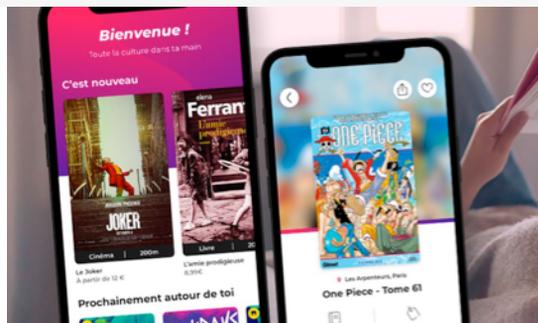
Une partie significative du public (15%) s'éloigne néanmoins des pratiques culturelles habituelles et privilégie un univers quasi-intégralement numérique. Il lit très peu, va occasionnellement au cinéma et rarement dans des lieux traditionnels comme le théâtre ou le musée. A l'inverse, il est très présent sur les réseaux sociaux, consomme abondamment des vidéos en ligne ou des jeux vidéo, avec des activités assez peu diversifiées. Ce public est essentiellement composé de jeunes : 43% a moins de 25 ans et 79% moins de 39 ans.

... Ou un public « éclectique augmenté » ?

L'importance des usages numériques n'efface pas le goût pour la culture physique chez tout le monde. Une autre partie de la population (9%) se distingue par son « éclectisme augmenté ». Jeune et vivant dans de grandes villes, elle a une consommation intense et variée, faisant cohabiter des cultures traditionnelles (lecture, cinéma, musées, expositions...) et numériques. Ce public pourrait donc être déterminant dans la reconfiguration des pratiques culturelles.

Quelles politiques pour quels publics ?

Ces évolutions posent différentes questions. Le public « tout-numérique » va-t-il continuer à croître et mettre à mal le modèle culturel actuel ? Ou l'éclectisme culturel dessine-t-il un avenir dans lequel pratique numérique et pratique physique pourront cohabiter ? Les politiques publiques devront en tout cas faire des choix : continuer à privilégier le soutien à une culture physique et à ses acteurs historiques, ou basculer plus nettement vers les pratiques numériques pour anticiper leur montée en puissance ? Une interrogation à laquelle le monde du sport pourrait lui-même être bientôt confronté.



L'auto-organisation de pratiques sportives : l'exemple des tournois de football de quartiers « CAN »

La Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football 2019 a donné lieu à l'organisation de tournois « auto-organisés » dans plusieurs villes de France, qui illustrent bien les défis soulevés par le développement de pratiques en dehors du cadre associatif habituel.

La multiplication des « CAN » de quartiers

Les « CAN » de quartiers réunissent des habitants d'un ou plusieurs quartiers qui forment des équipes en fonction de la nationalité d'origine de leurs familles et organisent un tournoi reprenant le format de la CAN. Des compétitions de ce type ont eu lieu en 2019 aux Mureaux, à Evry, Créteil, Aulnay-sous-Bois, Levallois, Nantes, Toulouse... Elles représentent un nouveau type d'événement local, organisé par les habitants eux-mêmes, dans des sports collectifs (football, basket...) ou individuels (sports de combat), souvent accompagné d'autres manifestations (ex. barbecue).

L'exemple de la CAN d'Evry-Courcouronnes

Le tournoi CAN Epinetzo des quartiers des Aunettes et des Epinettes à Evry-Courcouronnes (91) a réuni 10 équipes au stade Jean-Moulin, avec plusieurs centaines de spectateurs à chaque match. Le tournoi a été largement mis en scène sur les réseaux sociaux (interviews des joueurs, photos des équipes, matchs retransmis en direct...) et relayé par des footballeurs professionnels (dont Karim Benzema, Didier Drogba ou Benjamin Mendy) ainsi que le rappeur Niska, originaire de la ville et à l'initiative du tournoi.

Des tournois « libres » mais bien organisés !

Malgré leur aspect informel, ces tournois affichent souvent une réelle organisation (logistique, entraînements, arbitrage, gestion des spectateurs...) et obéissent à des règles de compétition parfois originales mais bien définies (envahissement du terrain par les spectateurs à chaque but marqué...). Des soutiens extérieurs peuvent aussi exister : à Evry, le tournoi avait un sponsor (Charo, la marque du rappeur Niska), à Nantes, une association locale a apporté son aide.

Quelle relation avec les pouvoirs publics ?

Malgré des relations parfois difficiles entre organisateurs et pouvoirs publics, leur relation est indispensable pour la mise à disposition et la sécurisation des terrains. Du côté des mairies, l'enjeu est complexe. Ces tournois peuvent sortir du cadre légal et conduire à des dérives (dégradations, violences...) mais face à des phénomènes récurrents, y a-t-il d'autres choix que de trouver des solutions ad hoc et de tenter de créer des liens avec les politiques locales ? D'autant que l'impact des tournois peut être intéressant dans l'animation des quartiers, voire de la ville dans son ensemble. La CAN Epinetzo à Evry a été l'événement le plus médiatisé de ce territoire en 2019 !



3 scénarios sur les politiques de développement de la pratique sportive



Comment les politiques publiques peuvent-elles se renouveler pour mieux prendre en compte l'apparition de nouvelles formes de pratique sportive tout en préservant un tissu associatif essentiel au sport français et aux territoires ? Trois scénarios peuvent être envisagés pour matérialiser les options possibles et la manière dont les pratiques autonome, fédérale et commerciale pourront cohabiter dans le futur.

Quels paramètres pour définir les futures politiques publiques de développement de la pratique sportive ?

La demande de pratique sportive n'a pas connu la révolution parfois annoncée mais elle est bien l'objet d'une évolution continue depuis 40 ans, qui ne devrait pas faiblir dans les prochaines années. Comment les pouvoirs publics doivent-ils l'appréhender ? En accompagnant une offre sportive qui elle-même évolue déjà ? Ou en renouvelant beaucoup plus profondément leur approche et leurs politiques sportives ?

PARAMÈTRES	QUESTIONS CLÉS
Pratique sportive autonome ou encadrée	Les politiques publiques doivent-elles mettre sur un pied d'égalité les pratiques sportives « libres » (hors cadre associatif et commercial) et les pratiques encadrées ?
Sport associatif ou sport commercial	Faut-il établir une préférence entre pratique sportive dans un cadre associatif et pratique sportive dans un cadre commercial ?
Continuité ou innovation	L'évolution des pratiques sportives va-t-elle continuer à s'inscrire dans le renouvellement graduel des 40 dernières années ou va-t-elle connaître une rupture inédite (modes de consommation, attentes des jeunes, numérique, etc.) ?
Politiques cloisonnées ou coordonnées	Les acteurs du sport français (Etat, fédérations, territoires...) vont-ils aborder l'évolution des pratiques sportives isolément ou dans le cadre d'une coopération avec toutes les parties prenantes ?
Politiques sportives ou autres politiques	Les pratiques sportives nouvelles entrent-elles nécessairement dans le champ des politiques sportives traditionnelles ou peuvent-elles être prises en charge par d'autres politiques publiques ?

Scénario 1. La coopération avant tout : l'union sacrée pour adapter l'offre sportive à la demande

Jun 2022 : la Conférence régionale du sport de Bourgogne Franche-Comté est la première à prendre une initiative que d'autres suivront bientôt. Elle propose un plan d'actions d'une nature inédite pour les équipements sportifs, réservant une part importante de ses investissements à des infrastructures et aménagements ciblant en priorité les pratiquants autonomes ainsi qu'à des programmes mixtes combinant équipements associatifs et commerciaux.

Cette décision découle logiquement du diagnostic régional établi par la Conférence. Celui-ci a été décisif pour montrer à tous les acteurs la diversité des pratiques, les inégalités entre territoires et les offres différentes qui pouvaient se développer de manière complémentaire. En somme, les financements mis en commun ne pouvaient plus être réservés au seul sport fédéral mais devaient couvrir tous les besoins exprimés par les habitants.

La Conférence s'est alors révélée la structure idoine pour une réorientation des financements publics. L'implication du monde économique et sa coordination avec les collectivités territoriales au sein des instances ont convaincu l'Etat de la nécessité d'un tel changement. Le risque était trop grand de voir la pratique sportive chuter à cause d'une offre pas assez adaptée. Plus réticent, le mouvement sportif a fini par se résigner, en espérant qu'un regain de la pratique lui profiterait à terme...

PARAMÈTRES DU SCÉNARIO

- **Sport autonome ou encadré** : prise en compte des deux par les politiques publiques.
- **Sport associatif ou commercial** : prise en compte des deux par les politiques publiques.
- **Continuité ou rupture dans les pratiques sportives** : évolution graduelle.
- **Politiques sportives cloisonnées ou coordonnées** : coopération.
- **Politiques sportives ou autres politiques** : politiques sportives uniquement.



CONSÉQUENCES À COURT TERME

- **Les Conférences régionales du sport gagneront en crédibilité et en ambition en se saisissant d'un rôle à la hauteur de leur gouvernance.** Elles ne chercheront pas simplement à améliorer à la marge les politiques existantes du sport français, mais impliqueront véritablement tous les acteurs publics et privés dans l'élaboration de politiques de développement de toutes les pratiques sportives.
- L'action des Conférences régionales du sport garantira **une réelle réorientation des financements publics en faveur des nouvelles pratiques et de ses acteurs**, et donc un développement accéléré, plus en phase avec la demande sociale.

CONSÉQUENCES À MOYEN ET LONG TERME

- **Le mouvement sportif devra s'adapter à la nouvelle donne.** Une partie des financements sera en partie « détournée » de ses associations. Il devra s'assurer que les synergies développées avec les activités autonomes ou commerciales offriront suffisamment de retombées positives pour compenser ces pertes.
- Le caractère institutionnel des Conférences régionales du sport rendra difficile d'identifier les évolutions les plus récentes, portées par des acteurs encore peu visibles, et d'élaborer rapidement des politiques adaptées. **L'innovation dans les pratiques sportives pourrait donc en pâtir.**

Scénario 2. Le hold-up du siècle : comment le sport français s'est fait voler les nouvelles pratiques sportives

Avril 2025 : le gouvernement français et 15 Métropoles présentent un plan national pour le développement de « smart cities » hexagonales comprenant pour la première fois un volet entier dédié au sport, autour de trois axes : parcours de santé urbains, équipements connectés et plateformes de services. La volonté politique est claire et des moyens importants sont identifiés. Seul problème : aucun des acteurs historiques du sport français (Ministère, CNOSF, services des sports des collectivités) n'a été associé à l'initiative...

Cette mise en valeur du sport dans une politique nationale de premier plan reflète une tendance forte depuis la fin de la crise du Covid. Les dimensions nouvelles du sport, notamment celles touchant à la jeunesse et à l'innovation, faute d'être bien comprises par les politiques habituelles, ont été « captées » par d'autres politiques publiques : les nouvelles pratiques par la santé et la politique de la ville, les équipements connectés par l'aménagement urbain, le sport numérique par l'économie...

Les acteurs traditionnels continuent de gérer le sport fédéral mais ils voient désormais des pans entiers du champ sportif leur échapper au profit de startups, d'administrations ou associations d'autres secteurs... Un double système de gouvernance s'impose donc lentement mais sûrement au niveau national et territorial, isolant les politiques sportives classiques de toutes celles qui ne rentrent pas dans ce cadre.

PARAMÈTRES

- **Sport autonome ou encadré** : prise en compte des deux mais par des acteurs différents.
- **Sport associatif ou commercial** : prise en compte des deux mais par des acteurs différents.
- **Continuité ou rupture dans les pratiques sportives** : innovation accélérée.
- **Politiques sportives cloisonnées ou coordonnées** : politiques cloisonnées.
- **Politiques sportives ou autres politiques** : apparition de politiques concurrentes.



CONSÉQUENCES À COURT TERME

- L'entrée ou la montée en puissance de nouveaux acteurs permettra une meilleure prise en compte de **la diversité croissante des pratiques sportives** avec des dispositifs de soutien public et d'incitation à l'innovation plus adaptés aux spécificités de chacune d'entre elles (notamment pour les pratiques autonomes ou dans un cadre commercial).
- **Les acteurs sportifs traditionnels (le mouvement sportif notamment) risqueront d'être affaiblis**, acteurs d'un champ sportif de plus en plus dynamique mais confinés à sa seule dimension associative, éloignés des autres activités, notamment celles relatives à la santé, l'économie, l'innovation...

CONSÉQUENCES À MOYEN ET LONG TERME

- La mise en œuvre de nouvelles politiques nationales et la mobilisation de financements extérieurs permettront **d'accélérer l'innovation dans le champ du sport** (objets connectés, infrastructures, réalité augmentée et virtuelle...) et de faciliter sa traduction dans des modèles économiques viables.
- **La solidarité financière au sein du sport français pourrait être remise en cause**, avec une séparation de plus en plus importante entre les activités génératrices de bénéfices (sport professionnel et commercial) et les activités associatives (contribuant à affaiblir encore davantage celles-ci).

Scénario 3. La séparation ! Politiques nationales et territoriales divergent sur l'avenir des pratiques sportives

Automne 2024 : les annonces se succèdent concernant l'héritage de Paris 2024. L'Etat présente son plan, en lien avec les grands sponsors du Comité d'organisation, avec comme mesure phare un fonds de soutien pour le développement et la modernisation des fédérations – une récompense méritée compte tenu de leur rôle dans le succès des Jeux (50 médailles !). Au même moment, 200 collectivités territoriales labellisées Terre de Jeux lancent un programme conjoint d'expérimentations sportives centrées sur l'éducation, la santé et les mobilités, avec comme parti pris de cibler toutes les formes de pratique sportive sur leur territoire.

Ces deux visions de l'héritage 2024 matérialisent une dissociation croissante entre les politiques nationales et territoriales. D'un côté, l'Etat continue de privilégier une offre fédérale, tout en essayant de l'élargir à de nouveaux publics (jeunes actifs, femmes, seniors, personnes en situation de handicap) et d'améliorer ses services aux pratiquants (numérique).

De l'autre, les collectivités conservent une relation privilégiée avec les clubs, compte tenu de certains enjeux (haut niveau, événements), mais deviennent aussi de plus en plus neutres à l'égard de la nature de l'offre sportive (autonome, associative non affiliée, commerciale...) du moment qu'elle s'inscrit bien dans leurs priorités. Soit une vision pas incompatible avec celle de l'Etat, mais dont la mise en œuvre prend un chemin séparé et les éloigne des objectifs nationaux.

PARAMÈTRES

- **Sport autonome ou encadré** : sport encadré au niveau national, pas de préférence au local.
- **Sport associatif ou commercial** : sport associatif au niveau national, pas de préférence au local.
- **Continuité ou rupture** : continuité au niveau national, innovation au niveau local.
- **Politiques sportives cloisonnées ou coordonnées** : politiques cloisonnées.
- **Politiques sportives ou autres politiques** : politiques sportives au niveau national, coordination avec d'autres politiques au local.



CONSÉQUENCES À COURT TERME

- **Les acteurs du sport français assumeront une répartition rationalisée de leur rôle quant au développement de la pratique sportive** : les grands acteurs nationaux (Etat) se concentreront sur le mouvement fédéral tandis que les collectivités territoriales embrasseront l'ensemble de l'offre locale, associative ou privée.
- **Cette dissociation fragilisera la nouvelle gouvernance du sport**. La coordination souhaitée entre les projets sportifs fédéraux et les projets sportifs territoriaux sera mise à mal. Le mouvement sportif restera dans un face-à-face avec l'Etat et créera peu de nouveaux liens avec les collectivités.

CONSÉQUENCES À MOYEN ET LONG TERME

- **Les associations sportives locales affiliées à une fédération devront faire le grand écart** entre les priorités de développement de leur fédération et les stratégies de développement de leur commune / intercommunalité (qui sont leurs premiers soutiens extérieurs). Devront-elles choisir leur camp ?
- Les fédérations, confortées par l'Etat dans leur cadre de développement, **se retrouveront de plus en plus en décalage avec les attentes des pratiquants**. Une chute des licenciés pourrait se matérialiser, notamment chez les adultes (notamment 20 à 59 ans) et dans les grandes agglomérations.

Cahiers PROJET S

Les cahiers PROJET S analysent les transformations en cours dans le sport français, étudient les projets récents réalisés en France et à l'étranger et proposent un regard prospectif sur la base des tendances observées dans le secteur sportif et son environnement (évolutions sociétales, politiques publiques, économie et innovation, aménagement urbain...).

Retrouvez les prochains cahiers de PROJET S sur : www.projet-s-conseil.com

Directeur de la publication

Pierre Messerlin, Directeur de Projet S Conseil
Email : pierre.messerlin@projet-s-conseil.com

La société PROJET S Conseil accompagne les acteurs territoriaux et nationaux dans la conception et la réalisation de leurs projets structurants dans le sport : grands équipements et complexes sportifs, événements, politiques territoriales, projets de club...